

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 MAI 2024

DELIBERATION 2024 076

Objet : Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle AR 124 à Bailleul

Séance du mardi quatorze mai deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Présents (58) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA -
Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Pierre GRANDGENEVRE - Serge LACONTE -
Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique
JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Nathalie SAELENS (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Valentin
BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard
DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-
ROUSSEZ - Michel DUHOO - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) -
Yves DELFOLIE - Jérôme DARQUES - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal
CODRON - Franck MEURILLON - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT -
Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN
- César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE
- Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE
- Pierre-Louis RUYANT - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH

Procurations (19) :

Brigitte GALLI à Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE à Sophie SPATOLA - Luc VAN INGHELANDT à
Régis DONDEYNE - Danielle MAMETZ à Stéphanie FENET - Marc DEHEELE à Joël VERMEULEN -
Antoine VERMEULEN à Eddie DEFEVERE - Gaël DUHAMEL à Valentin BELLEVAL - Sophie ANDRE
à Florence BRISBART - Didier TIBERGHEN à César STORET - Catherine DEPELCHIN à Michel
DUHOO - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET à Frédéric JUDE -
Elizabeth BOULET à Philippe GRIMBER - Nathalie DEBOUDT à Jérôme DARQUES - Mark MAZIERES
à Dorothee DEBRUYNE - Virginie DELESTRE à Emidia KOCH - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis
RUYANT - Eric SMAL à Joël DEVOS - Christian BELLYNCK à Serge LACONTE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 77

Secrétaire de séance : Céline SAUZEAU

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 MAI 2024

DELIBERATION 2024 076

Objet : Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle AR 124 à Bailleul

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 2111-1 et L.2141-1,

Par délibération en date du 5 juillet 2022, le conseil communautaire a délibéré afin d'autoriser la cession du foncier cadastré AR112 (devenue la parcelle AR 124 après division foncière) pour partie à Bailleul, avenue de la Libération, au profit de Flandre Opale Habitat, tiers acquéreur désigné par la commune, à hauteur de 44 000 €.

Considérant que la parcelle n'est pas affectée à l'usage direct du public ou à un service public et ne fait pas l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution de missions de service public ;

Considérant qu'il convient de constater la désaffectation de la parcelle AR 124 et de procéder au déclassement de la dite parcelle ;

Il vous est proposé :

- de constater la désaffectation de la parcelle cadastrée AR 124 à Bailleul, sise Avenue de la Libération,

Vote :

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

- de prononcer le déclassement de la dite parcelle du domaine public pour une incorporation au domaine privé,

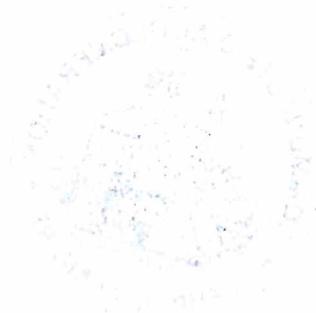
Vote :

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE



- de réitérer l'autorisation de la cession du foncier cadastré AR124 à Bailleul, avenue de la Libération, au profit de Flandre Opale Habitat, tiers acquéreur désigné par la commune, à hauteur de 44 000 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération.

Vote :

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 14 mai 2024,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance

Céline SAUZEAU



Le Président,

Valentin BELLEVAL



Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le



ID : 059-200040947-20240514-DEL2024_076-DE

